

220C4268  
FR0012938884-FS1151

13 octobre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SOLOCAL GROUP**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 octobre 2020, la société Melqart Asset Management (UK) Limited (5 St James's Square, SW1Y 4JU, Londres) agissant pour le compte du fonds Melqart Opportunities Master Fund Limited dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 octobre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir 765 793 298 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,91% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société SOLOCAL GROUP dans le cadre de la restructuration de SOLOCAL GROUP<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital estimé de 12 950 059 861 actions représentant autant de droits de vote (la société n'ayant pas encore publié les nouvelles données afférentes aux nombres d'actions et de droits de vote).

<sup>2</sup> Cf. notamment prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 20-0366 en date du 20 juillet 2020 et communiqués de la société SOLOCAL GROUP des 10 septembre et 2 octobre 2020.